



Le x juin 2020

M.
39
Oka

Objet : Avancement du dossier concernant la couverture d'Internet haute vitesse

Madame,
Monsieur,

Suite à l'annonce des projets retenus dans le cadre du volet *Régions branchées* du programme *Québec haut débit* qui a pour objectif de soutenir financièrement le déploiement de la couverture Internet haute vitesse dans les milieux ruraux, nous avons le regret de vous informer que le projet touchant la Municipalité d'Oka ne figure pas parmi les priorités d'investissements du ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec.

Le projet déposé par Vidéotron au programme *Régions branchées* le 10 décembre 2019, consistait à brancher 100 % des ménages de la MRC de Deux-Montagnes qui n'ont toujours pas accès à Internet haute vitesse, plus précisément les municipalités d'Oka et de Saint-Placide ainsi que les ménages de Mirabel situés près des secteurs à desservir. Évalué à 800 000 \$, le projet de Vidéotron proposait le déploiement de la nouvelle technologie Hélix (fibre).

Rappelons que nous sommes, depuis 2016, en constante communication avec Vidéotron et les différents paliers gouvernementaux afin d'exposer la problématique de la couverture Internet haute vitesse sur le territoire. Le Conseil municipal partage l'amertume des citoyens qui doivent composer avec une absence de réseau ou des frais de connexion exorbitants. Il est essentiel d'avoir accès à un service Internet de qualité à un coût abordable sur l'intégralité de notre territoire.

Bien qu'une aide de la part de notre gouvernement aurait été plus que souhaitable pour financer ce projet d'envergure, le Conseil municipal avait prévu une alternative afin de pouvoir agir rapidement. Je vous informe qu'une enveloppe de 300 000 \$ venant du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) sera allouée à la réalisation du déploiement d'Internet haute vitesse pour les secteurs mal desservis de la Municipalité d'Oka.

... 2

À ce propos, vous serez invités prochainement à une consultation publique virtuelle afin d'être tenus informés sur la progression des propositions de Vidéotron ou de Bell. Nous avons pour objectif de conclure une entente au courant de l'année 2020 afin de permettre la planification du déploiement durant l'année 2021, ce qui mènerait à une potentielle mise en service vers 2022. Soyez assurés que nous suivons avec rigueur les programmes de financement applicables.

Je vous invite à suivre l'avancement de ce dossier en consultant le site Internet de la Municipalité d'Oka, à l'aide du lien suivant : <http://www.municipalite.oka.qc.ca/dossier-internet-haute-vitesse/>.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Pascal Quevillon
Maire d'Oka